NOUVELLES DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE ET DU LION ET SOLEIL ROUGES

CHINE

CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE ENTRE LA CROIX-ROUGE CHINOISE ET LE C.I.C.R.

Nous reproduisons ci-dessous le texte intégral d'une correspondance échangée récemment entre la Croix-Rouge chinoise et le Comité international de la Croix-Rouge :

NATIONAL RED CROSS SOCIETY
OF CHINA
22 Kanmein Hutung Peking, China

Translation [1]

July 11, 1951

Mr. Paul RUEGGER

President
International Committee of the Red Cross

Geneva
Switzerland

Dear Sir :

Under the instructions from Mme Li Teh-chuan, President of the Red Cross Society of China, I have the honour to present you the following statement concerning the request of the

[1] La traduction que nous reproduisons ici a été envoyée au Comité international par la Croix-Rouge chinoise en même temps qu'une lettre originale en langue chinoise.

International Committee of the Red Cross to have the Red Cross Society of China act on behalf of the International Committee in the Democratic People's Republic of Korea.

The Red Cross Society of China has never accepted such a request to work in the Democratic People's Republic of Korea on behalf of the International Committee of the Red Cross. The Red Cross Society of China has repeatedly pointed out that if the International Committee of the Red Cross itself wishes to carry out its work in the Democratic People's Republic of Korea, it should make direct contact with the competent authorities of that country. Before the International Committee of the Red Cross obtains the consent of the competent authorities of the Democratic People's Republic of Korea, the Red Cross Society of China is not in a position to consider any action relating to the work proposed by the International Committee.

The Red Cross Society of China, therefore, considers that the following two statements do not correspond with the fact and may easily lead to misapprehensions of the parties concerned:

(1) The cable sent by the President of the International Committee of the Red Cross on May 29, 1951, to the Minister of the Democratic People's Republic of Korea, and a copy of which was transmitted to Mme Li Teh-chuan, President of the Red Cross Society of China, stated: "DURING MY RECENT MISSION PEKING I REQUESTED CHINESE REDCROSS ACT ON BEHALF INTERNATIONAL REDCROSS COMMITTEE IN KOREAN PEOPLES DEMOCRATIC REPUBLIC WHERE CIRCUMSTANCES PERMIT AND UNTIL COMMITTEE IS ITSELF ENABLED BY YOUR GOVERNMENT TO CARRY OUT ITS TRADITIONAL ACTIVITIES IN YOUR COUNTRY STOP CHINESE REDCROSS INFORMED ME IT DESIRES INTERNATIONAL COMMITTEE TO ACCOMPLISH ITSELF SOONEST POSSIBLE ITS CUSTOMARY TASKS AND ACTIVITIES BUT IS NEVERTHELESS PREPARED ACCEDE MY REQUEST ON RECEIVING YOUR GOVERNMENTS APPROBATION STOP".

(2) In a statement delivered by the President of the International Committee of the Red Cross at a Geneva Press

Conference on April 9, 1951, and published in both the Revue Internationale de la Croix-Rouge et Bulletin International des Sociétés de la Croix-Rouge [1], No. 388 and its Supplement [2], Vol. IV, No. 4, he mentioned : " WE HAVE BEEN OFFICIALLY INFORMED THAT THE CHINESE RED CROSS SOCIETY WISHES OUR COMMITTEE TO EXERCISE, AS SOON AS POSSIBLE, ITS TRADITIONAL DUTIES. IT IS ONLY IN THE MEANTIME, AND AT OUR EXPLICIT REQUEST, THAT THE CHINESE IS WILLING TO ACT FOR US... ".

The Red Cross Society of China hereby requests this letter be published in full in the Revue Internationale de la Croix-Rouge et Bulletin International des Sociétés de la Croix-Rouge as correction for the above mentioned statements.

Yours sincerely,

Lin SHIH-HSIAO
Assistant Secretary General
of the Red Cross Society
of China

RADIOGRAMME

sg 145 peking 69 27/x 2228 rs =

Reçu : 21/x-51 VIA RADIOSUISSE
de : shai pax

lt=intercroixrouge

Genève

president ruegger your letter dated july 27 wasnot received until october 23 stp regarding the question of icrc carrying on work in korea cma we have always held that your committee

[1] Cf. *Revue internationale*, avril 1951, p. 264.
[2] Cf. *Supplement*, avril 1951, p. 63.

should directly consult with the authorities concerned of the democratic peoples republic of korea stp please kindly publish this cable together with the letter of our society of july thirteenth finis litechuan president chincross +

Her Excellency

Madame Li TEH-CHUAN

Minister of Public Health and
President of the Chinese Red Cross

22 Kanmein Hutung
Peking

Geneva, July 27, 1951.

Madam,

I have the honour to acknowledge the receipt of the letter of your Red Cross Society, signed by Mr. Lin Shih-hsiao, Assistant Secretary General, and relating to the endeavours of the International Committee of the Red Cross in behalf of the victims of warfare in Korea. We have noted the contents of your letter with regret, above all in view of the continued absence of any positive reply on behalf of the North Korean Authorities to our numerous appeals and approaches, the only object of which was, and is, to be enabled to carry out our traditional activities under the Geneva Conventions, activities the recognition of which—in particular as far as the Prisoners of War Convention is concerned—were implied in the telegram sent on July 13, 1950, by the Foreign Minister of the People's Democratic Republic of Korea to the Secretary General of the United Nations.

We also deeply regret your statement that the Chinese Red Cross feels unable, in the absence of any agreement between ourselves and North Korea, to act with and for us in discharging the aforesaid international activities for the protection of war victims, as set out in the various letters and memoranda handed to the Chinese Red Cross during my stay in Peking in

March, 1951. Although I readily recognise that we have received no written reply to our requests in this connection, I was, at the time, happy to see affirmed, on March 21, by the Chinese Red Cross, that your Society would wish to see us at work in North Korea and would do its best to this effect. We also understood that, pending the possibility for us to carry out all our traditional activities, that the Chinese Red Cross would respond favourably to our endeavours, particularly as regards relief. In this expectation—as we recalled again in Geneva last May, when we had the opportunity of seeing your Excellency here—we left in Hong Kong an important stock of medicaments intended for war victims in North Korea (sick and wounded of the forces, prisoners of war and civilians) which had been flown there from Geneva.

In taking note of your statement of July 17, I cannot therefore refrain from expressing our great disappointment. Nevertheless the International Committee still hopes and expects that, in accordance with the Geneva Conventions, ways and means will at last be found, even though only after more than a year of warfare, to convey the required assistance provided for under the Geneva Conventions, to the victims of hostilities in North Korea, among whom there are also wounded Chinese Volunteers.

According to your wish your statement will be published, together with my reply, in the " Revue internationale de la Croix-Rouge ", as soon as you have confirmed your agreement to this procedure.

I take this opportunity of informing you furthermore that the International Committee feels the time has come to publish shortly a volume containing a full record of the steps taken, and the cables and memoranda sent to the belligerent Powers engaged in the Korean conflict.

Please accept, Excellency, the expression
of my highest consideration.

Paul RUEGGER.

JAPON

REMISE DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE [1]

Par une lettre datée de Tokio le 12 octobre, M. Tadatsugu Shimadzu, président de la Croix-Rouge du Japon, a porté à la connaissance du Comité international que la remise solennelle des médailles Florence Nightingale qui furent conférées à Mlles Yuki Ono (à titre posthume), Myo Mizutani, Jasué Kunibé, Ritsu Sugiyama, a eu lieu le 26 septembre, à l'occasion de la 59e Assemblée annuelle de la Société. Cette cérémonie était honorée de la présence de S. M. l'Impératrice, haute patronnesse de la Croix-Rouge du Japon, qui fit l'éloge des lauréates, rappelant leurs mérites exceptionnels et leur conduite si profondément humanitaire. Elle remit ensuite à chacune des trois infirmières, ainsi qu'au frère de Mlle Yuki Ono, la médaille et le diplôme qui l'accompagne.

Après que S. M. l'Impératrice eut dit son plaisir de voir des infirmières de la Croix-Rouge japonaise honorées de cette haute distinction, M. Angst, délégué du Comité international, prit encore la parole afin de féliciter les lauréates et de souligner la profonde signification de la cérémonie qui venait de se dérouler, et à laquelle assistaient la princesse Takamatsu, les ministres des Affaires sociales, des Affaires étrangères, de l'Education, ainsi que diverses hautes personnalités de Tokio.

NOUVELLE-ZÉLANDE

REMISE DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

Par une lettre datée de Wellington le 7 septembre 1951, la Croix-Rouge néo-zélandaise a porté à la connaissance du Comité international que la remise solennelle de la médaille

[1] Cf. *Revue internationale*, mai 1951, p. 410. « Treizième attribution de la médaille Florence Nightingale » (Trois cent quatre-vingt-seizième circulaire aux comités centraux).

Hors-texte.

CROIX-ROUGE DU JAPON
Remise de la médaille Florence Nightingale
26 septembre 1951

1. S. M. l'impératrice du Japon félicite les lauréates.

CROIX-ROUGE DU JAPON
Remise de la médaille Florence Nightingale
26 septembre 1951

2. S. M. l'impératrice remet les insignes de la médaille Florence Nightingale à Mlles Myo Mizutani, Jasué Kunibé et Ritsu Sugiyama.

CROIX-ROUGE NÉO-ZÉLANDAISE
Remise de la médaille Florence Nightingale
19 juillet 1951

3. M. M. S. Galloway, secrétaire général de la Croix-Rouge néo-zélandaise remet les insignes de la médaille Florence Nightingale à Mlle Edna House.

CROIX-ROUGE NEO-ZELANDAISE
Remise de la médaille Florence Nightingale
19 juillet 1951

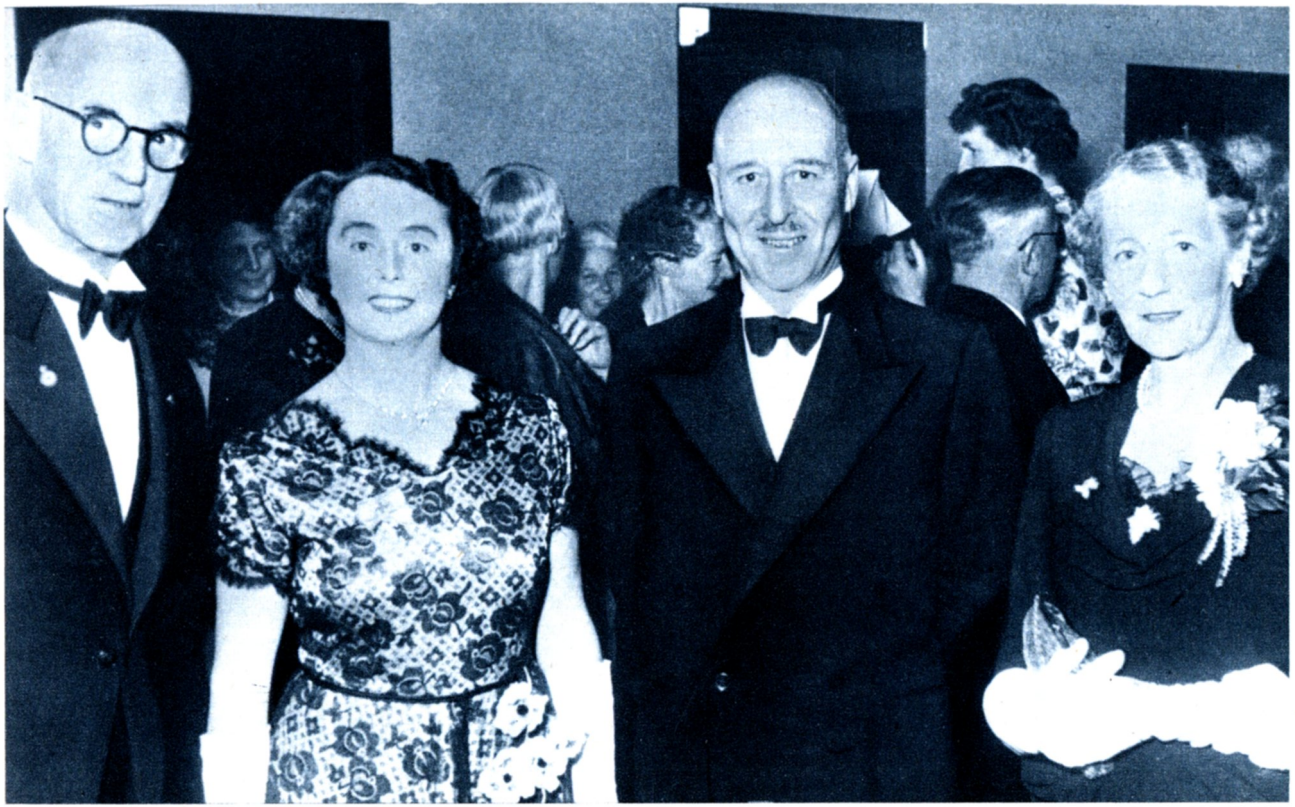

4. *(De gauche à droite)* M. M. S. Galloway, secrétaire général, Mlle Edna House, M. A. E. Gibbons. O. B. E., président, Mlle H. I. Crooks, M. B. E., décorée de la médaille Florence Nightingale.

Florence Nightingale qui fut attribuée, cette année, à Mlle Edna Jean House, auxiliaire volontaire de la Croix-Rouge, a eu lieu le 19 juillet dernier[1]. Cette cérémonie fut prévue pour être tenue en même temps que la réunion annuelle du Conseil de la Société qui se tint à Hamilton, Waikato. Le maire de la ville et de nombreuses personnalités du monde médical y assistaient, ainsi que Miss H. I. Crooks, M. B. E., elle-même titulaire de la médaille Nightingale.

Ce fut Mr. M. S. Galloway, secrétaire général de la Croix-Rouge néo-zélandaise, qui remit à Mlle House la médaille et le diplôme qui l'accompagne, après avoir rappelé les éminents services qu'elle a rendus à la Société et l'importance de la haute distinction qui vient de lui être conférée.

PAKISTAN

MORT DE LIAQUAT ALI KHAN PREMIER MINISTRE DU PAKISTAN

Le Comité international de la Croix-Rouge a appris avec un profond regret la mort tragique de Liaquat Ali Khan, premier ministre, un des plus fidèles soutiens de l'œuvre humanitaire de la Croix-Rouge ; il s'est associé au deuil national du Pakistan et gardera de l'éminent homme d'Etat qui vient de disparaître si prématurément, un souvenir ému.

SUÈDE

MORT DE S. A. R. LE PRINCE CARL DE SUÈDE

Le Comité international de la Croix-Rouge a éprouvé de sincères regrets en apprenant la mort du prince Carl qui présida pendant près de quarante ans aux destinées de la Croix-Rouge suédoise dont il fut l'animateur infatigable.

---

[1] Cf. *Revue internationale*, mai 1951, p. 411.
Hors-texte.

Sous son impulsion généreuse, la Société déploya une activité d'une haute valeur morale et d'une ampleur matérielle remarquable, tout spécialement au cours des deux derniers conflits mondiaux.

Mais en maintes circonstances aussi, le prince Carl fit bénéficier l'œuvre humanitaire de la Croix-Rouge internationale de sa grande intelligence et de sa haute influence.

A l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire du prince Carl, célébré le 27 février, la revue de la Croix-Rouge suédoise de la Jeunesse *Ungdomens Röda Kors* écrivait :

... Pour la génération actuelle il est le « prince Croix-Rouge », connu et honoré en Suède, comme à l'étranger, en raison du long travail qu'il accomplit avec dévouement et succès en faveur de l'humanité ; pour les vieux Suédois, il est en outre le « prince bleu », l'inspecteur de la cavalerie suédoise.

En 1903, le prince Carl devint président de la Croix-Rouge suédoise et il conserva cette fonction jusqu'en 1946, époque où, âgé de 82 ans, il démissionna.

Dans ses « Mémoires », il a rappelé que c'était avant tout sa mère, la reine Sophie, dont le souvenir est perpétué en Suède par le « Sophienheim », qui le persuada d'accepter cette haute fonction. « Les tâches et les problèmes d'organisation m'avaient toujours intéressé, dit-il; pour cette raison, j'acceptai volontiers le service qui m'était demandé avant de donner ma démission d'inspecteur de cavalerie et avant d'avoir eu l'occasion de me consacrer sérieusement à la Croix-Rouge et à sa réorganisation. De bonne heure, plus tôt, à ce que je crois que d'autres associations de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suédoise commença de s'intéresser au travail social humanitaire en général, à côté des obligations que lui imposait la Convention de Genève. Tout cela était aussi en harmonie avec mon caractère et avec ce qui m'intéressait particulièrement. » A cet égard, mes remerciements vont avant tout à ma mère, dit le prince Carl. « Elle comprenait qu'aucun homme jeune ne saurait prétendre qu'il est bien préparé pour la vie, s'il n'a pas eu auparavant l'occasion de voir les côtés sombres de l'existence. »

Pour la Croix-Rouge, les années pendant lesquelles le prince Carl présida à ses destinées furent d'une importance décisive. Son organisation prit de plus amples proportions lorsqu'elle fusionna avec l'« Association de la Reine Sophie ». Le nombre de ses membres alla croissant ; il quadrupla pendant les années qui précédèrent la première guerre mondiale et il s'élevait à 40.000 environ en 1914. Pendant la deuxième guerre mondiale, le nombre des membres s'accrut et atteignit plus d'un demi million ; les sources économiques furent renforcées, entre autres, par des collectes dans tout le pays. Le programme de travail de la Croix-Rouge s'intensifia toujours plus et se fit en étroite collaboration avec les Autorités militaires et civiles, car la tâche ne consistait plus uniquement à donner des soins aux militaires blessés en temps de guerre, mais aussi aux malades en temps de paix, en particulier à ceux qui habitaient les régions éloignées des grands centres de la Suède.»

Pendant la première guerre mondiale, sous l'énergique impulsion du prince Carl, la Croix-Rouge suédoise s'occupa des prisonniers de guerre et en particulier de ceux qui étaient internés en Russie ; de l'échange d'invalides, action heureuse qui fit transporter dans leur patrie, en passant par la Suède, 65.000 mutilés de guerre. Elle déploya aussi une grande activité en faveur des enfants ; 21.000 petits Allemands et Autrichiens purent ainsi trouver accueil dans des familles suédoises, etc.

Dans l'entre-deux guerres, en 1921, la Croix-Rouge suédoise envoya aussi une mission de secours au pays de Samara et, grâce à ses efforts, on put alimenter chaque jour jusqu'à 150.000 Russes affamés.

D'autre part, le prince Carl voulait que la jeunesse collaborât de bonne heure au travail de la Croix-Rouge. En effet, comme dans son enfance et sa jeunesse, vers 1870, l'œuvre sociale de la Croix-Rouge suédoise était peu développée, le prince s'efforça alors d'étendre l'action de la Société à tous ceux qui se trouvaient dans la détresse, ainsi qu'aux malades à domicile. « Déjà lorsque je fréquentais les classes inférieures de l'école, âgé de 12 à 13 ans, a-t-il écrit, je recevais l'ordre, comme mes frères, de visiter les familles les plus pauvres de Stockholm. Cette tournée de visites qui prenait plusieurs heures et menait

nos pas dans tous les quartiers, me laissa une profonde impression. Le souvenir des privations, du manque de lumière et de joie que ressentaient ces enfants de la misère, vivant dans des taudis, et dont la joie, à la vue de nos petits cadeaux, illuminait les visages ; les récits navrants des mères nous disant combien elles devaient lutter pour entretenir leurs enfants, tout cela est encore vivant dans ma mémoire. Nous avons maintenu cette coutume jusqu'à la fin de nos études universitaires et je suis profondément reconnaissant envers ma mère de m'avoir mis de la sorte, dès ma tendre enfance, en contact direct et personnel avec le sérieux de l'existence et avec la détresse. Je n'hésite pas à affirmer que ces visites régulières, à l'époque de Noël, ont largement contribué à m'apprendre de bonne heure à m'intéresser au sort des malades et des âmes tourmentées. Et, comme nous le savons tous, c'est sur ce sentiment, sur le commandement « Tu aimeras ton frère et tu l'aideras » que repose toute l'organisation mondiale de la Croix-Rouge ».

Le prince Carl, dans un article paru dans le premier numéro du journal de la Croix-Rouge de la Jeunesse, en 1923, relatif aux tâches de cette institution, indiqua le but à atteindre et les moyens de son action. L'article en question, qui contient un aperçu si clair des conditions de travail imposées aux élèves, peut rendre actuellement encore, par les directions qu'il contient, d'importants services.

Au seuil de sa dixième décennie, le prince Carl a droit aux respectueux hommages de la Croix-Rouge de la Jeunesse, à ses remerciements pour l'appui qu'il a accordé au mouvement...

Le Comité international de la Croix-Rouge s'est associé de tout cœur au grand deuil qui frappe la Suède et la Croix-Rouge suédoise ; il gardera un souvenir vivant de ce vaillant et généreux serviteur de la Croix-Rouge.

REMISE DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

Une cérémonie a eu lieu, le 20 septembre 1951, à Caracas, au cours de laquelle eut lieu la remise solennelle de la médaille Florence Nightingale à une infirmière vénézuélienne, Mme Maria Amparo Larrosa Irizarry.[1] Diverses hautes personnalités de la Croix-Rouge vénézuélienne y assistaient, ainsi que M. Moll, délégué du Comité international qui, avant que fut remise à la lauréate la médaille et le diplôme qui l'accompagne, prononça un discours dans lequel il rappela l'exemple inoubliable que donna, par sa vie de dévouement, celle qui parcourait les hôpitaux de Crimée, une lampe à la main. Il termina en rappelant les nobles mérites de Mme Maria Amparo Larrosa Irizarry qui, au cours des combats en 1945, comme au sein de l'école d'infirmières qu'elle dirige aujourd'hui, fit sans cesse preuve d'une totale abnégation de soi.

---

[1] Cf. *Revue internationale*, mai 1951, p. 412.